

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 11897 du 8 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1706474S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 69124 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ163013S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2017 :

Madrid Nicolas	NIGEND : 311 238	NLS : 6 665 562
Merino Régis	NIGEND : 341 069	NLS : 8 110 640
Brisson Sébastien	NIGEND : 247 383	NLS : 8 099 232

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 mars 2017.

*Le général de corps d'armée, commandant la région
de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes,
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest,*

F. GIERÉ